

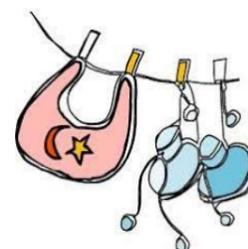
LA GAZETTE

NIXEVILLE-BLERCOURT

<https://www.nixeville-blercourt.fr>



Etat civil



Naissances :

- DIDIOT Paul né le 13/08/2022,
- SAUNIER Alexandre né le 11 /08/2022.



Pacs :

- Monsieur SAUNIER Jérémy et Madame COUTIN Eloïse le 25/06/2022.
- Monsieur GABREAUX Maxime et Madame DAUMAIL Karen le 01/10/2022.

Décès :

- Madame CANUT Thérèse née TITRENT le 16/06/2022.
- Monsieur CIAMPANELLI Saverio le 12/07/2022.



COMMUNICATION

Un blason vient d'être adopté par le conseil municipal.

Les armoiries ont été composées et dessinées par Robert André LOUIS et Dominique LACORDE.

Sa composition et son contenu sont disponibles sur le site de la commune :

<https://www.nixeville-blercourt.fr>



TRAVAUX

Des petits travaux d'entretiens effectués par l'employé communal, sont visibles :

- Rafraichissement de la rambarde de la mairie,
- Grille, peinture aux écoles de Nixéville et Blercourt,
- Installation d'un tableau interactif à l'école de Blercourt gentiment mis à la disposition du syndicat mixte scolaire (SMS) par la CODECOM ARGONNE-MEUSE.
- Jeux sur la citerne de Nixéville pour divertir nos petits écoliers pendant l'attente du bus tels que la marelle, un deux trois soleils, etc...



MOBILIER URBAIN

Pour vous permettre de vous détendre lors de marches ou autres, deux bancs :

- un à Nixéville, rue de Verdun,
- un à Blercourt, rue de la Grand.

Et une table de pique-nique au boulodrome de Nixéville ont été installés fin juin.





Usoirs et caniveaux

Afin de maintenir les caniveaux, avaloirs, fossés et trottoirs en bon état et pour permettre une bonne évacuation des eaux de pluie, nous faisons confiance à l'établissement public social SEISAAM et ça n'est pas sans mal ; nous n'obtenons pas une entière satisfaction. A ce titre, certains habitants nous facilitent la tâche en entretenant leur devant de porte et nous les en remercions. Il est à noter que c'est le devoir de chacun de participer à l'entretien des usoirs et caniveaux attenants à leur domicile et ce, jusqu'en limite de la voirie (articles L2212-2 ; L2122-28 du code Général des Collectivités Territoriales).



Remerciements

Nous tenons à dire merci aux personnes qui se sont mobilisées, malgré la canicule, pour entretenir les lieux fleuris par un arrosage régulier jusqu'à ce que, par la force des choses, nous avons dû limiter l'usage de l'eau. Il est à souhaiter que le climat de l'année 2023 soit plus favorable.

11 Novembre

Cette année la cérémonie se déroulera à Nixéville place de la Mairie. Nous vous y attendons à 11h30. A l'issue, un verre de l'amitié sera servi à la Mairie.

Fête Patronale de Nixéville

Cette année, à notre grand regret, il n'y aura pas d'attractions pour la fête patronale. En effet, nos forains habituels ne sont plus disposés à installer leurs manèges à Nixéville.



Toiture Mairie

La mairie se couvre depuis cet été, avec un an de retard à cause des pénuries de bois et de tuiles, d'une nouvelle toiture.

Le montant initial des travaux réalisés par la Société DAGNET de Dugny est de 27 956.55 € HT et a été subventionné par la Région Grand Est dans le dispositif de la Relance Rurale à hauteur de 13 977.00 € HT.

Nous avons dû compenser les augmentations de tarifs des matériaux.



Agents recenseurs

En 2023, la commune sera concernée par le recensement de la population. De ce fait, nous sommes à la recherche d'agents recenseurs pour la période du 19 janvier au 18 février 2023. Une grande disponibilité est demandée pendant cette durée. Les agents auront 2 demi-journées de formation à effectuer d'ici la fin de l'année. Merci de vous faire connaître au plus tôt auprès du secrétariat de Mairie.

Rappel

La commune vient d'installer un meuble, dans la salle de réunion de la mairie afin de faciliter l'utilisation des 3 ordinateurs mis à la disposition des étudiants et des habitants de la commune.

Dans l'ère informatique **RESTONS CONNECTÉS**



Site internet

<https://www.nixeville-blercourt.fr>

La commune vient de se doter d'un site internet. Pour sa création, nous avons mis à contribution lors de son stage de fin d'année, non rémunéré, Geoffrey DOSTERT. Ce site permet d'obtenir toutes les informations de notre commune en complément des alertes émises dans l'application PanneauPocket. Nous vous invitons dès maintenant à le visiter et à nous donner vos impressions et vos attentes.

Merci Geoffrey !



Vagabondage

Nous avons reçu plusieurs signalements concernant des animaux errant dans le village. Nous vous rappelons que vos animaux de compagnie sont sous votre responsabilité. Dans l'esprit du « bien vivre ensemble » (déjections) et afin d'éviter des drames (agressivité, accidents de la route...), merci de surveiller vos amis à quatre pattes.



Incivilités

Depuis peu, nous déplorons des dégradations sur les biens communaux dans le village de Nixéville :

- Inscription sur un banc et dégâts sur le mur du lavoir, tous deux récemment rénovés.
- Dommages sur des installations sportives.
- Dégâts sur voirie et parkings par des quads et motos.

Ces agissements ne sont pas tolérables. Le comportement de ces individus n'est pas représentatif de la dynamique de notre village et nous espérons une prise de conscience de leur part.

N'hésitez pas à prévenir la Mairie et ses élus, dès que vous êtes témoins d'actes répréhensibles.

Tri Sélectif

Nous vous rappelons que dans notre commune, il ne faut pas mettre de carton dans les sacs jaunes.

Ex : les boîtes d'emballage de gâteaux doivent être déposées dans les bennes bleues.

Nous constatons que des dépôts sauvages deviennent récurrent sur les points de collecte verre et carton.

Tout dépôt doit s'insérer dans les bennes et non posé à côté, même s'il est concerné par le tri.

De même les poubelles et autres déchets que le verre et/ou les cartons n'ont pas à être abandonnés sur ces sites sinon ils sont à emporter à la déchèterie de la Grimoirie. Ces gestes sont amendables (articles R632-1 ; R635-8 du Code Pénal) et ne donnent pas une bonne image de notre village.

Pour rappel, jeter ses mégots au sol n'est pas un geste écocitoyen.



Station d'épuration

Des contrôles ont été réalisés à la station d'épuration par des agents de la Préfecture et du Département. Ces derniers ont noté que notre station est très bien entretenue. Nous tenons à remercier les habitants raccordés qui respectent la consigne : **Seul le papier toilette se jette dans la cuvette des wc.**





En Octobre, méfiez-vous des sorcières...